



ProNotes et B2I !

publié le 14/09/2011

c'est par ici !

[Accès à ProNotes](#)

Le B2I, c'est [là](#) désormais !



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.